



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Patrimoine
culturel
immatériel

Assistance internationale

ICH-04-Rapport – Formulaire

ASSISTANCE INTERNATIONALE DU FOND DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL

RAPPORT NARRATIF FINAL

État partie bénéficiaire : République du Mali

Titre du projet :	Inventaire du patrimoine culturel immatériel au Mali en vue d'assurer sa sauvegarde urgente		
Calendrier :	Début : 24 décembre 2013	fin :	jj/mm/aaaa
Budget :	<p style="text-align: right;">Total : 307 307 dollars des États-Unis</p> <p><i>Y inclus :</i></p> <p>Fond du patrimoine culturel immatériel : dollars des États-Unis</p> <p>Contributions de l'État partie : 85 000 dollars des États-Unis</p> <p>Autres contributions : dollars des États-Unis</p>		
Agence de mise en œuvre :	Direction Nationale du Patrimoine Culturel (DNPC)		
Partenaires de mise en œuvre :	UNESCO		
Personne contact :	<p>Titre (Ms/M., etc.) : Monsieur</p> <p>Nom de famille : COULIBALY</p> <p>Prénom : Moulaye</p> <p>Institution/position : Direction Nationale du Patrimoine Culturel/Directeur</p> <p>Adresse : BP: 91, Quartier Commercial, Route de Koulouba, Bamako, Mali</p> <p>Numéro de téléphone: +223 20 22 33 82; Mobile: 69 13 31 84 / 76 46 13 31</p> <p>Adresse électronique : coulibalybmoulaye@gmail.com</p>		

Contexte et justification

Donnez une brève description de la situation au moment de la demande et du besoin auquel l'assistance devait répondre. En cas de sauvegarde d'un élément particulier, veuillez fournir une description de l'élément et de sa viabilité, et expliquer pourquoi les mesures de sauvegarde étaient nécessaires. Pour la préparation d'inventaires, le renforcement des capacités, la sensibilisation, la visibilité ou d'autres mesures de sauvegarde ne visant pas un élément particulier, veuillez identifier les lacunes qui étaient à combler. En cas de demande d'assistance d'urgence, veuillez décrire la nature et la gravité de la situation d'urgence au moment de la demande.

entre 750 et 1000 mots

A partir de janvier 2012, le Mali a connu une grave crise sécuritaire et institutionnelle sans précédent. L'une des conséquences de cette crise a été l'occupation des Régions du nord du pays (Kidal, Gao et Tombouctou) et une partie de la Région centre (Mopti) par des groupes armés rebelles et islamistes, suivie d'atteintes graves aux biens du patrimoine culturel dont des sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial et des éléments du patrimoine culturel immatériel.

Les mausolées de Tombouctou, inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, furent la première cible des groupes islamistes armés qui ont détruits quatorze des seize mausolées inscrits.

En ce qui concerne le patrimoine culturel immatériel (PCI), les interdictions et restrictions relatives à certaines pratiques, manifestations et expressions culturelles ont porté atteinte aux identités culturelles des communautés de ces régions occupées.

Tombouctou a été particulièrement touchée et est devenue un corps sans âme avec la destruction des mausolées et l'interdiction des pèlerinages religieux (*Ziaara*) par les *djihadistes* qui prétendaient appliquer la Charia et instaurer un islam intégriste et aveugle. Tombouctou est aussi une Région des contes jolis et des légendes étayés par des proverbes. La région se particularise aussi par les contes, les légendes, les chants et danses des corporations de métiers dont le *Barbarba*, danse des bouchers, la célébration des fêtes religieuses telles la très populaire fête du Maouloud (anniversaire de la naissance et du baptême du Prophète Mohamed PSL), le *dinba*, danse des maçons, le *féoa*, danse des cultivateurs, la cérémonie de port du turban, les poèmes et cantiques religieux, le recueillement sur les mausolées, les rites et sacrifices liés aux mausolées, la célébration des rencontres intercommunautaires, des manifestations d'alliances plaisantes et des parentés à plaisanterie, la fête des mineurs de sel en provenance de Taoudéni, etc.

Tombouctou se distingue également par le style vestimentaire des populations (les occupants avaient imposé une tenue comprenant un pantalon retroussé au niveau du tibia et un boubou aux manches longues pour les hommes et le port obligatoire du voile pour les femmes), les manifestations de nuit des classes d'âge, au rythme des déclamations de poèmes et des sons de tambour, la fête du nouvel an musulman ou *dédéou*, les circoncisions, les mariages avec apparat, les travaux collectifs d'entretien des mosquées qui constituent une tradition ancrée dans le quotidien des populations de Tombouctou. L'entretien de la maison de Dieu mobilise toute la population.

Toutes ces pratiques, manifestations et pratiques rituelles de socialisation et du vivre-ensemble, étaient prohibées par les occupants, influençant même l'art culinaire de Tombouctou qui est une synthèse des recettes méditerranéennes et soudanaises.

Durant l'occupation, les régions de Tombouctou, Gao et Kidal étaient tout simplement sevrées des pratiques et traditions culturelles identitaires qui sous-tendent leur équilibre. Ce qui a emmené certains

observateurs à qualifier la situation de blessure profonde. Les occupants avaient, en un mot, décidé de détruire la mémoire collective des communautés des régions occupées.

A Gao les tresses, les coiffures et parures féminines ont été interdites ; le voile intégral imposé aux femmes et aux jeunes filles. A partir de 17 heures, la population était obligée de s'enfermer laissant les rues vides et privant la cité d'une animation culturelle jadis connue. Le Holley-horey, danse de possession déjà affectée par certaines formes d'intégrisme islamique, fut totalement interdite par les occupants islamistes.

A Kidal, la vie des communautés était devenue un sombre cauchemar où, de jour et de nuit, aucune distraction n'est permise. Somme toute, un psychodrame, s'il en est, pour des populations qui ne peuvent plus vivre leurs traditions, leurs pratiques sociales, leurs rituels et événements festifs, encore moins savourer les expressions orales et les spectacles de réjouissance populaire en ville ou en campement nomade. Pire, les communautés, interdites de toute manifestation de reconnaissance de leur identité culturelle, étaient, de ce fait, mises en danger d'anomie. L'interdiction des éléments de socialisation pratiqués par les communautés a eu pour conséquence la déperdition des mœurs, la crise identitaire. Cette interdiction concernait en l'occurrence: les rites de passage, les fêtes, les chants et danses traditionnelles qui contribuent au maintien de la cohésion sociale, l'entente et la paix intra et intercommunautaires.

Au-delà des menaces de la modernité, notamment l'industrialisation et le manque de clientèle locale, l'artisanat et les savoir-faire liés à ce secteur ont souffert de la situation de crise à cause de l'abandon des zones occupées par les touristes. Or, l'artisanat d'art et le tourisme culturel constituent les principales activités génératrices de revenus à Tombouctou. Ils reposent sur un patrimoine historique et culturel diversifié, mais également sur le dynamisme de la création artistique, et font vivre les 2/3 de la population de la Commune urbaine de Tombouctou. Il y a au moins un artisan dans chaque famille à Tombouctou.

L'occupation des régions du Nord par les terroristes a eu tendance à sonner le glas de l'existence des communautés.

Face à cette situation, le Gouvernement du Mali, s'est employé, en partenariat avec l'UNESCO, à définir et réaliser des actions urgentes pour la sauvegarde du patrimoine immatériel. Au nombre de ces actions figuraient l'évaluation de l'impact de la crise sur le patrimoine culturel immatériel, l'élaboration d'une stratégie de mobilisation de financements et le projet d'inventaire du patrimoine culturel immatériel au Mali en vue d'assurer sa sauvegarde urgente.

Le présent rapport établit le bilan de la mise en œuvre de ce projet d'inventaire du patrimoine culturel immatériel au Mali en vue d'assurer sa sauvegarde urgente. Il a été réalisé en partenariat avec le Bureau de l'UNESCO à Bamako, avec l'implication effective autorités administratives, des responsables communaux et des communautés détentrices et productrices des éléments du patrimoine culturel immatériel.

Objectifs réalisés et résultats obtenus

Indiquez globalement jusqu'à quel point les objectifs du projet ont été atteints. Décrivez les principaux résultats obtenus, notamment du point de vue des bénéficiaires directs et des communautés. Expliquez pour chaque résultat escompté indiqué dans la demande s'il a été pleinement ou partiellement réalisé. Décrivez également tout résultat imprévu, direct ou indirect, positif ou négatif.

entre 100 et 500 mots

Les objectifs principaux du projet ont été globalement atteints, malgré l'insécurité résiduelle dans les régions du nord et le déplacement massif des populations vers l'intérieur du Mali et dans les pays voisins.

Les principaux résultats obtenus sont les suivants :

- La mise en place de l'équipe de coordination au niveau national comprenant 13 membres par décision n°2014-00118/MC-SG du 5 mai 2014 ;
- Le lancement du projet, le 7 mars 2014 : les autorités administratives, les collectivités décentralisées, les représentants des communautés locales de toutes les régions y ont participé ;
- L'élaboration d'une stratégie d'inventaire du patrimoine culturel immatériel par la consultante du Gabon, Madame Claudine Augée Angoué, du 9 au 17 mars 2014 ;
- La mise en place des antennes régionales et des équipes d'enquêtes de la Phase I par décision n°2014-00117/MC-SG du 5 mai 2014 et celles de la Phase II par décision n°2017-00063/MC-SG du 7 mars 2017 (les activités de cette phase ont commencé avant la mise en place des antennes);
- La tenue de l'atelier de formation des formateurs, du 05 au 15 Septembre 2014, pour la phase I ;
- La tenue des ateliers de formations des enquêteurs, du 22 au 28 décembre 2014, pour la phase I ;
- La tenue de l'atelier de formation des formateurs, du 21 au 30 janvier 2016, pour la 2^{ème} phase ;
- La tenue des ateliers de formations des enquêteurs, du 14 au 18 mars 2016, pour la 2^{ème} phase ;
- Environ 61 éléments immatériels, affectés par la crise, ont été inventoriés pendant la Phase I dans les régions du nord et environ 150 éléments inventoriés pendant la Phase II dans les régions du sud. Les résultats de l'inventaire seront diffusés auprès des communautés et du public ;
- Un sketch de sensibilisation a été produit sur l'importance du patrimoine culturel immatériel ;
- l'achat du matériel d'inventaire (GPS, appareil photos numériques, dictaphones, matériel de mesure), mis à la disposition des enquêteurs.

Les ateliers de formation des formateurs ont été animés par deux facilitateurs internationaux messieurs Domitien Nizigiyimana (Burundi) et Sidi Traoré (Burkina Faso), en leur qualité de membre du réseau de facilitateurs formés par l'UNESCO à l'utilisation des matériels de formation que la Section du patrimoine culturel immatériel a développés à cette fin.

Au total, 249 personnes ont été formées à l'inventaire du PCI et aux travaux pratiques consacrés à l'inventaire et la promotion comme suit : première phase (20 formateurs et 89 enquêteurs) ; 2^{ème} phase (20 formateurs et 120 enquêteurs). Ces chiffres dépassent largement les 190 personnes prévues pour être formées à l'inventaire.

Concernant l'inventaire, il était prévu d'inventorier au moins 5 éléments du PCI. Ce chiffre a été même

dépassé car les enquêtes ont identifié et inventorié durant les Phases I et II environ 211 éléments du PCI. Les comptes rendus et les différents rapports produits sont joints au présent rapport. Des fiches d'inventaire ont été élaborées pour la collecte des informations sur le terrain.

Description de la mise en œuvre du projet

Veillez fournir une description des activités réalisées et des produits qu'elles ont générés (par exemple formations, consultations, assistance technique, programme de sensibilisation, publications, boîtes à outils, etc.). Décrivez également tout problème rencontré au cours de la mise en œuvre du projet et les mesures correctives prises. Décrivez le rôle de l'agence et des partenaires de mise en œuvre dans l'exécution des activités et l'obtention des résultats.

entre 1000 et 1500 mots

Les activités prévues ont été réalisées à la satisfaction de toutes les parties prenantes au projet. Ces activités se déclinent comme suit :

- L'équipe de coordination au niveau national a été mise en place par décision n°2014-00118/MC-SG du 5 mai 2014. A la suite de plusieurs rencontres d'échanges, l'équipe de coordination du projet a été mise en place, comprenant 13 membres composés d'institutionnels, de professionnels du patrimoine, des communautés, des universitaires, des Associations et ONG féminines du Mali (CAFO) et des représentants de la Société civile. Il s'agit d'une équipe pluridisciplinaire, présidée par la DNPC et chargée du suivi des activités du projet. Trois sous commissions (inventaire, administration et logistique) ont été créées pour faciliter son fonctionnement. Les réunions sont tenues sur convocation du Président.

- Le lancement du projet a été effectué au Centre International de Conférences de Bamako, sous la présidence du Ministre de la Culture, le 7 mars 2014. Y ont participé les représentants de l'UNESCO et de la MINUSMA, les autorités administratives, les collectivités territoriales, les représentants des communautés de toutes les régions. Le lancement a été couplé avec la célébration de l'inscription des «Pratiques et savoirs liés à l'Imzad des communautés touarègues de l'Algérie, du Mali et du Niger » sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité en 2013.

- L'étude de formulation de la stratégie d'inventaire du patrimoine culturel immatériel au niveau national a été réalisée par l'experte-consultante du Gabon, Madame Claudine Augée Angoué, du 9 au 17 mars 2014.

Après avoir effectué une mission, du 11 au 14 mars 2014, dans la région de Mopti, l'experte a proposé une stratégie de mise en œuvre qui prend en compte les points suivants :

- o la prise en compte des anciennes structures et institutions mises en place dans le cadre de la politique de gestion du patrimoine culturel du pays ;
- o les acquis dans le domaine des ressources documentaires déjà réalisés ;
- o la définition du rôle de chaque membre de l'antenne régionale ;
- o l'implication des communautés dans la réalisation du projet ;
- o la consultante a émis l'idée de faire signer avec les acteurs culturels locaux de petits contrats leur permettant d'organiser les actions de sauvegarde du PCI.

- Concernant les antennes régionales, des rencontres préparatoires, avec les parties prenantes et les membres de l'équipe de coordination nationale, ont précédé leur mise en place. Des critères ont été élaborés pour le choix des membres des antennes régionales. Pour la première phase, les antennes régionales et les équipes d'enquêtes de Mopti, Kidal, Gao et Tombouctou ont été mises en place par décision n°2014-00117/MC-SG du 5 mai 2014. S'agissant de la deuxième phase, les antennes régionales et les équipes d'enquêtes de Kayes, Koulikoro, Sikasso et Ségou ont été mises en place par décision n°2017-00063/MC-SG du 7 mars 2017 (les activités ont commencé avant la mise en place des antennes de la 2^{ème} phase du projet). Il est à souligner que la mise en place des différentes antennes régionales s'est déroulée de façon satisfaisante dans toutes les régions concernées. Les critères dégagés pour le choix des membres ont été respectés.

- L'atelier de formation des formateurs, pour la phase I, a été organisé, du 05 au 15 Septembre 2014. Il a regroupé les représentants des régions concernées, les membres de l'équipe de coordination et les représentants de la DNPC. L'objectif de l'atelier était de doter les participants de connaissances et compétences élémentaires à l'élaboration et la conduite d'un processus d'inventaire participatif adapté à leur situation respective. Les modules enseignés sont ceux définis par l'UNESCO dans le cadre de l'inventaire. Les consultants, messieurs Sidi Traoré du Burkina Faso et Domitien Nizigiyimana du Burundi, tous deux membres du réseau de facilitateurs formés par l'UNESCO à l'utilisation de matériels de formation que la Section du patrimoine culturel immatériel a développée à cette fin, ont formé 20 formateurs. Le programme comprenait des cours théoriques et des sorties sur le terrain. Les cérémonies d'ouverture et de clôture ont enregistré la présence de madame le Ministre de la Culture, les partenaires techniques et financiers et de nombreux invités.

- Les ateliers de formation des enquêteurs de la phase I ont été organisés à Tombouctou, Gao, Kidal et Mopti. Chaque Cercle était représenté par quatre (04) participants. La formation était assurée par les formateurs formés lors de la session de formation des formateurs. Elle a lieu comme suit : Tombouctou (22 - 26 décembre 2014), Mopti (24 - 28 décembre 2014), Gao (23 - 27 décembre 2014), Kidal (30 décembre 2014 au 03 janvier 2015 à Bamako pour des raisons de sécurité). La supervision était assurée par les membres de l'équipe de coordination. Placées sous la présidence des autorités administratives, les cérémonies d'ouverture et de clôture ont enregistré la participation des autorités communales et coutumières.

Participation des communautés

Veillez fournir une description des mécanismes utilisés pour assurer la pleine participation de la(des) communauté(s) concerné(s). Décrivez non seulement la participation des communautés en tant que bénéficiaires du soutien financier, mais également leur participation active à la conception et la mise en œuvre de toutes les activités.

entre 300 et 500 mots

La recherche documentaire, l'information et la sensibilisation, l'identification et la planification des activités ont été réalisées par les communautés, avec l'appui et la supervision technique de l'équipe de coordination nationale et des antennes régionales. Les communautés ont planifié les rendez-vous et les rencontres, selon leur mode de production local, l'organisation des ateliers de formation des formateurs à l'attention des membres des antennes régionales et des ateliers de formation des enquêteurs dans les chefs-lieux de région tant pour la première que pour la deuxième phase. Les rencontres d'information tenues sur le terrain, dans les différentes aires culturelles, en collaboration avec l'équipe de coordination nationale et les membres des antennes régionales, ont été également organisées par les communautés. Les groupes ethno- et sociolinguistiques vivant dans différentes aires culturelles ont été des acteurs clés dans la réalisation de l'inventaire.

L'engagement des communautés est l'aboutissement de la tenue régulière de rencontres de leurs représentants avec les responsables de la DNPC à Bamako et des antennes régionales dans les régions. Les communautés ont été impliquées à travers leurs représentants comme d'abord formateurs et ensuite comme enquêteurs locaux, dans la collecte de données, à la suite de la formation des formateurs, des enquêteurs, sur les fiches d'inventaire et les techniques d'inventaire.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités, les communautés ont participé activement à toutes les étapes de la collecte de données sur le terrain. Les activités sur le terrain ont été réalisées à travers les rencontres individuelles et de groupes, les contacts et approches personnels et interpersonnels dans les familles et sur les lieux de travail, des réunions d'échanges et d'informations sur les places publiques avec la participation des conseils de villages, des notables, des personnes ressources et de toute la population. Ces différentes rencontres ont permis d'impliquer les communautés, de recueillir leurs souhaits, attentes et opinions et de collecter, à la source, des informations sur le PCI.

Par ailleurs, d'autres activités transversales telles les causeries nocturnes ont été facilitées, réalisées et suivies par les enquêteurs locaux, représentants des communautés et les personnes ressources locales. Les activités relatives aux émissions radiodiffusées ont été également animées par les représentants des communautés. Bref, les communautés ont constitué la pierre angulaire, l'ossature du processus. Elles ont été impliquées à toutes les étapes de la mise en œuvre des activités du projet. Cette implication des communautés et de groupes ethno- et sociolinguistiques a permis de mieux planifier les différentes activités et favorisé l'appropriation des résultats par les communautés. Toutes ces activités ont été réalisées sous la supervision et l'appui technique de la DNPC, des Directions régionales de la culture, des Missions culturelles (services rattachés à la DNPC) et des antennes régionales.

Viabilité et stratégie de sortie/transition

Expliquez comment les bénéficiaires du projet pourront être maintenus au-delà de la fin du projet. Le cas échéant, décrivez les mesures prises pour assurer :

- la viabilité des activités, des produits et des résultats, en précisant comment les capacités ont été renforcées dans le cadre de ce projet. Décrivez également toute mesure de suivi planifiée pour assurer la viabilité.*
- l'obtention de ressources additionnelles comme résultat de ce projet. Le cas échéant, indiquez par qui, combien et à quelle fin les contributions ont été octroyées.*

Expliquez comment l'appropriation des activités, produits et résultats du projet par les parties prenantes et la(les) communauté(s) en particulier a été favorisée.

Décrivez, le cas échéant, comment les outils, les processus, les produits, etc. ont été adoptés, adaptés, produits et/ou étendus pour une utilisation future (par exemple dans d'autres régions et communautés, pour d'autres éléments ou dans d'autres domaines du patrimoine culturel immatériel).

entre 100 et 500 mots

Les enquêtes ont montré que les communautés et les groupes ethno et sociolinguistiques restent fortement attachés aux éléments du patrimoine culturel immatériel. Cet attachement est à l'origine de leur engagement; il a été l'origine de la participation active des communautés. Même pendant la crise de 2012 à 2013, les populations déplacées de la Région de Kidal à Bamako, manifestaient leur patrimoine immatériel. A preuve, l'animation des cérémonies d'ouverture et de clôture des Journées Nationales du Patrimoine Culturel, éditions 2012 et 2013, par les joueuses de l'Imzad, élément immatériel des communautés touarègues de l'Algérie, du Mali et du Niger, inscrit sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité en 2013. Ces manifestations de réjouissances populaires mobilisent les décideurs, les communautés, ainsi que de nombreux touristes venant de tous les horizons. Elles montrent à suffisance l'existence et la persistance des pratiques et traditions culturelles des communautés de toutes les régions du Mali. Elles constituent, à cet effet, des espaces privilégiés pour la transmission des savoirs et savoir-faire.

Par ailleurs, dans toutes les régions, les enquêtes ont révélé que, de plus en plus, les collectivités territoriales (Conseils régionaux, locaux et communaux) contribuent à la prise en charge d'une partie des budgets d'organisation des manifestations communautaires. Cela est un facteur d'implication de différents acteurs, de cohésion sociale autour du PCI et s'inscrit dans une dynamique de durabilité.

Les populations ont pris conscience des effets néfastes de la crise et, en conséquence, ont été les premiers acteurs à développer une forte résilience par la vigilance et l'organisation des pratiques et traditions culturelles.

Par ailleurs, la préparation des mémoires sur les pratiques et traditions culturelles, la recherche sur les transformations sociales et les dynamiques culturelles dans les facultés des Universités de Bamako constituent des perspectives prometteuses et garantes de la durabilité, de la viabilité, de la connaissance et de l'appropriation des éléments du PCI.

L'inventaire a contribué à consolider les acquis, à mieux faire connaître et à renforcer les capacités de conservation et gestion des communautés. Les résultats de l'inventaire susciteront auprès des populations locales et de leurs diasporas, des chercheurs, des universitaires, des associations culturelles l'envie de la connaissance, de la réappropriation, la promotion et la recherche approfondie. La résurgence d'intérêts recréera au sein des communautés une reconsidération, un sentiment de fierté et de continuité et contribuera à maintenir la confiance entre les acteurs à travers des contacts et des échanges tant au niveau national qu'international.

Le développement des ressources humaines locales dans le domaine de l'inventaire, induit par les formations et le renforcement des capacités professionnelles des membres d'antennes régionales et surtout des équipes d'enquête provenant des communautés, est un indicateur assurant la continuité dans l'action de sauvegarde du PCI.

Dans le document de politique culturelle, adopté en 2012, et son plan opérationnel de mise en œuvre, la sauvegarde des éléments du PCI tient une place de choix, toute chose qui permettra non seulement d'exploiter les bénéfices et les outils méthodologiques du projet, mais surtout de les capitaliser.

Enseignements retenus

Veillez décrire les principaux enseignements retenus en ce qui concerne :

- *la réalisation des résultats escomptés*
- *la manière dont les principales parties prenantes se sont approprié le projet et la participation des communautés*
- *la réalisation des produits du projet*
- *la gestion et la mise en œuvre du projet*
- *la viabilité du projet au-delà de l'assistance financière*

entre 300 et 750 mots

Le processus de mise en œuvre du projet a permis d'enclencher une véritable dynamique de participation communautaire qui met au centre des activités à l'endroit des communautés détentrices des éléments du PCI. La constitution des équipes d'inventaire désignées par les communautés et issues d'elles a été effective dans chacune des régions concernées. Les travaux d'enregistrement et d'inventaire des éléments du PCI ont été réalisés à la satisfaction de l'ensemble des parties prenantes au projet, malgré l'insécurité résiduelle et la non disponibilité de certains détenteurs de connaissances et savoirs, déplacés dans d'autres régions et pays voisins.

Toutes les parties prenantes étaient fortement engagées, à commencer par les représentants des communautés formées à l'inventaire par les équipes des antennes régionales. Cet élan s'est quelque peu estompé à la faveur de la brusque dégradation de la situation d'insécurité créée par les attaques et les conflits sporadiques entre les forces armées maliennes, la MINUSMA et les groupes armés terroristes.

Nonobstant cela, des résultats satisfaisants ont été obtenus dans la région de Kidal pourtant occupée par les groupes rebelles depuis 2012. Ceci s'explique par le fait que les communautés de cette région se sont déplacées en nombre dans les régions du sud (notamment à Bamako) où les équipes d'inventaire ont pu les faire participer aux travaux d'identification et d'enregistrement des éléments du PCI.

Le processus de reconnaissance nationale des dépositaires des pratiques coutumières liées au PCI est également en cours. Les détenteurs de savoirs et savoir-faire seront proclamés Trésors Humains Vivants du Mali pour légitimer leur soutien par des actions publiques et les encourager à transmettre leur savoirs aux générations montantes.

Au plan local, la poursuite de l'inventaire sera intégrer dans les Programmes de Développement Economique, Social et Culturel (PDSEC) des collectivités territoriales. Cela, parce que la pérennité des ressources du patrimoine culturel est un facteur de dialogue, de paix et de cohésion sociale et aussi une matière première des activités touristiques et des métiers du patrimoine, et atout de développement économique et social des collectivités territoriales.

Les communautés détentrices du PCI sont informées que l'inventaire du PCI et la mise en œuvre des mesures de sauvegarde n'affecteront en aucun cas leur continuité. Mieux, les éléments inventoriés seront

soutenus par un apport financier de l'Etat en vue de leur pérennisation.

Par ailleurs, conformément au programme d'activités de la DNPC qui accompagne les communautés détentrices et productrices des éléments du patrimoine culturel immatériel, certains éléments inventoriés seront inscrits à l'inventaire du patrimoine culturel, voire classés dans le patrimoine culturel national.

La DNPC est chargée de la production et de la mise à jour de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel. Cette mise à jour est réalisée de la base au sommet, c'est-à-dire du niveau local (communes et villages par les enquêteurs locaux) aux niveaux régional et national. Elle permet de rendre compte des éléments disparus ou en voie de disparition et de proposer des mesures de sauvegarde.

Les communautés constituent les acteurs clés dans la réalisation des inventaires. A la fois acteurs et cibles, elles sont impliquées, à travers leurs représentants (enquêteurs locaux) dans l'introduction des rencontres, l'animation des séances d'information et le remplissage des fiches d'inventaire après les sessions de formation.

Dans le souci d'assurer une gestion durable de l'après projet, les Directeurs régionaux de la culture et les Chefs des Missions culturelles ont été désignés parmi les membres des antennes régionales pour travailler en étroite collaboration avec les communautés dans le cadre de la pérennisation des acquis du projet tout en œuvrant à la mise en valeur des éléments recensés.

Malgré l'insécurité résiduelle et la non disponibilité de certaines communautés déplacées, il existe une ferme volonté des communautés à poursuivre les activités du projet et à manifester leurs pratiques et traditions culturelles. Aussi, une confiance dans le travail entre la DNPC et les représentants des deux communautés a été établie au cours de l'exécution du projet. Enfin, l'engagement des communautés, leur attachement aux éléments du PCI, leur adhésion effective aux activités du projet ont permis de produire le présent rapport.

Annexes

Liste des annexes et des documents joints à ce rapport :

- publications, rapports d'évaluation et autres, le cas échéant
- rapports d'étapes préparés pendant la durée du contrat
- liste du matériel majeur fourni dans le cadre du projet et état des lieux au terme du contrat
- autres (veuillez préciser)

Nom et signature de la personne ayant rédigé le rapport

Nom: Moulaye COULIBALY

Titre: Directeur National du Patrimoine Culturel

Date: 10 avril 2017.

Signature:

